

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 67 (1958)
Heft: 8

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

CONFERENCE DES PRESIDENTS

Les présidents des sections de la Croix-Rouge suisse, accompagnés de certains de leurs collaborateurs, se sont rencontrés à Berne, les 1^{er} et 2 novembre. Ils ont discuté les problèmes que pose actuellement le travail croix-rouge en Suisse et à l'étranger.

Transfusion et soins au foyer

Une des principales questions qui furent discutées se rapporte au développement futur du service de la transfusion de sang qui doit satisfaire non seulement aux besoins croissants des hôpitaux et du corps médical en temps de paix, mais devrait répondre également aux exigences du service de santé de l'armée et de la Protection civile en vue de l'éventualité d'une guerre. Il a par ailleurs été prévu de propager toujours davantage les cours élémentaires de soins au foyer, les cours de soins et d'assistance aux vieillards et aux malades chroniques de même que les nouveaux cours pour aides hospitalières qui permettront de former du personnel volontaire pour les hôpitaux, en prévision notamment de catastrophes, d'épidémies ou d'événements de guerre.

Secours à l'étranger

Dans le domaine de l'aide à l'étranger, l'assemblée a approuvé la poursuite des œuvres de secours menées en Autriche et en Allemagne occidentale en faveur des réfugiés et dans le Nord de la Grèce au bénéfice de familles nombreuses. En outre, l'augmentation du degré de préparation de la Croix-Rouge suisse en prévision d'éventuelles grandes actions de secours à venir devra être intensifiée encore.

La collecte de mai 1958

L'assemblée a pris note avec satisfaction du produit net de la collecte de mai qui s'est élevé, cette année, à 1 032 505 fr. Ce montant a été réparti entre la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains. La collecte de mai 1959 sera organisée à nouveau en commun avec l'Alliance suisse des Samaritains.

*

Le Dr Henri Perret, remplaçant du médecin-chef de la Croix-Rouge

Le lt.-colonel W. Junet, de Genève, avait été relevé à sa demande et pour raison de santé de ses fonctions de remplaçant du médecin-chef de la Croix-Rouge au début de février.

Sur proposition du lt.-colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, et d'entente avec l'organe de la Direction de la Croix-Rouge suisse, le médecin en chef de l'armée, le colonel-brigadier H. Meuli a nommé le Dr Henri Perret, major du Service de santé, de Lausanne aux fonctions de remplaçant du médecin-chef de la Croix-Rouge. Le Dr Perret est vice-président de la section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse et président de l'Association cantonale des sections vaudoises de la Croix-Rouge suisse.

*

Le 60^e anniversaire de M. G.-A. Bohny

M. G.-A. Bohny, président de la Croix-Rouge suisse de 1946 à 1954, membre d'honneur de notre Croix-Rouge nationale et membre de sa Direction, a célébré le 23 octobre son soixantième anniversaire. Nous sommes heureux de nous associer à sa famille et à ses amis de Bâle et de la Suisse entière pour lui dire tous nos vœux.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

Le cours de cadres II du Mont-Cenis

Nous avons publié, dans notre édition de septembre, un reportage en italien sur le cours de cadres II pour futurs chefs de détachements et rassemblant 42 infirmières qui a eu lieu au Mont-Cenis du 28 avril au 10 mai. Voici les noms des infirmières habitant la Suisse romande ou ayant suivi des écoles d'infirmières romandes qui ont reçu à la fin du cours leur brevet de chef de détachement des mains du médecin-chef de la Croix-Rouge suisse:

Inf. Rosalie Baudat, Fribourg	Ecole de Péroilles
Inf. Régina Borcard, Riaz FR	Ecole de Péroilles
Inf. Juliette Breitmeyer, Vésenaz GE	Ecole du Bon Secours
Inf. Christiane Bridel, Lausanne	Ecole de La Source
Inf. Héléne Demierre, Lausanne	Ecole de Péroilles
Inf. Josiane Gabioud, Lausanne	Ecole de Sion
Inf. Madeleine Jaquier, Lausanne	Ecole de La Source
Inf. Gabrielle Peclat, Lausanne	Ecole de Péroilles
Inf. Edmée Perrin, Zurich	Ecole de La Source
Inf. Eliane Phillot, Lausanne	Ecole de Péroilles
Inf. Marguerite Pulfer, Genève	Ecole du Bon Secours
Inf. Jacqueline Wolf, Schaffhouse	Ecole du Bon Secours

*

Cours d'instruction pour colonnes et détachements

Les formations croix-rouge attribuées à l'ESM 3, soit les colonnes et détachements croix-rouge 31 à 34 ont participé du 6 au 11 octobre à un cours d'instruction extraordinaire. Les cadres avaient été convoqués le 4 octobre déjà à un cours préliminaire. C'était la première fois que les membres des détachements, qui comptaient au total 147 infirmières, 28 spécialistes, 12 éclaireuses et 96 samaritaines, entraient en service depuis la fin du dernier service actif, pour la majorité d'entre-elles il s'agissait-là effectivement de la première période de service qu'elles accomplissaient. De leur côté, les colonnes croix-rouge 61 à 64 ont accompli leurs cours de répétition du 27 octobre au 8 novembre avec le deuxième corps d'armée.

*

Rapport à Lucens

Un rapport de service destiné aux cadres supérieurs des colonnes croix-rouge a eu lieu les 15 et 16 novembre à Lucens. Diverses questions furent traitées à cette occasion concernant notamment le recrutement, l'incorporation, la formation et les prescriptions pour colonnes croix-rouge qui devront faire l'objet d'une révision.

*

Visites de recrutement

Diverses visites de recrutement auxquelles se sont présentées des infirmières, des samaritaines, des éclai-

reuses et des spécialistes ont eu lieu aux mois d'octobre et de novembre: 17 octobre, à Sion; 18 octobre à Lausanne; 20 octobre à Genève, puis à Fribourg, le 5 novembre à Bâle, le 20 novembre enfin à Thoune.

INFIRMIERES

Séance de la Commission du personnel

La Commission du personnel infirmier a tenu séance le 22 octobre au Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse. C'était la première fois que les nouveaux membres de la commission, Mme le Dr I. Schindler-Baumann, Mlle K. Céri, directrice d'école et le Dr Hans Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge, prenaient part à une séance. La principale question qui fut traitée concernait l'élaboration du nouveau règlement de la commission.

Subvention au Lindenhof

Donnant suite à une requête du Conseil de la fondation croix-rouge du Lindenhof, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a accepté d'accorder une subvention de 100 000 francs à l'Ecole d'infirmière du Lindenhof pour lui permettre comme chaque année de couvrir partiellement son déficit; celui-ci s'est élevé en 1957 à 125 223 francs.

Avec notre exposition itinérante

L'exposition itinérante consacrée à la Profession d'infirmière a été présentée à Interlaken du 24 au 31 octobre, puis à Zweisimmen du 13 au 20 novembre.

Nouvelles infirmières promues au Bon Secours

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'école du Bon Secours, le 8 novembre, en présence de M. A. Borel, conseiller d'Etat, qui adressa aux nouvelles infirmières des paroles heureuses, et du professeur Baumann, président du conseil de l'école genevoise d'infirmières, Mlle Duvillard, directrice, eut la joie de saluer les nouvelles infirmières qui avaient réussi leurs examens à fin septembre et dont nous avons publié les noms dans notre précédente édition ainsi qu'à

Mesdemoiselles Inès Borner

Monique de Coulon
Marguerite David
Anne-Marie Fiechter
Elisabeth Schwyter
Jeannette Usteri.

Et à l'Ecole valaisanne de Sion

Les 27 et 28 octobre ont eu lieu à l'Ecole valaisanne d'infirmières les examens de diplôme. Les diplômes ont été décernés aux élèves dont les noms suivent:

Mesdemoiselles Denise Butty, Ursy (Fribourg)
Edwige Carrupt, Chamoson (Valais)
Georgette Cheneaux, Ecuwillens (Fribourg)
Noëlle Dard, Genève
Odette Dessimoz, Plan-Conthey (Valais)
Annette Fournier, Haute-Nendaz (Valais)
Marguerite Fournier, Bramois (Valais)
Jeanne-Marie Frochaux, Sierre
Cécile Lavillat, Reignier (Haute-Savoie)
Elisabeth Morel, Fribourg
Marie-Françoise Mussler, Sion
Maddalena Parnigoni, Genève
Geneviève Piquerez, Buré (Jura)
Antoinette Schlatter, Genève
Marthe Tscherrig, Sion
Madeleine de Werra, Sion
Monique Wuillemin, Courcelon (Jura).

A toutes ces jeunes infirmières tous nos vœux pour une belle et féconde carrière.

Examens en perspective

Une session aura encore lieu en décembre à Bâle: 16/17 décembre: Ecole d'infirmières Ingenbohl, Hôpital St-Clara, Bâle.

La profession d'infirmières et les jeunes Vaudoises

Madame Colette Piaget, « ambassadrice » de la Croix-Rouge suisse et des infirmières en Suisse romande, donne actuellement des conférences dans le canton de Vaud pour faire connaître aux jeunes filles des écoles le métier d'infirmière. L'an dernier, Madame Piaget avait pris contact de la même manière avec les jeunes Neuchâteloises et les jeunes Valaisannes.

Transfert et reconstruction du « Lindenhof »

Lors du lancement de sa collecte, au printemps 1956, la Fondation croix-rouge de l'Ecole d'infirmières du Lindenhof, à Berne, qui demandait au public de lui fournir des fonds pour ses nouvelles constructions, prévoyait de procéder à la rénovation de ses bâtiments sur l'emplacement actuel. Par la suite, cette solution ne devait toutefois pas rencontrer l'approbation générale. La principale objection faite visait l'exiguïté et la situation des terrains disponibles, qui n'auraient pas permis un agrandissement suffisant de l'école d'infirmières. Or, l'urgente nécessité de pouvoir admettre et former davantage d'élèves infirmières que jusqu'ici est l'une des raisons majeures qui incitent le Lindenhof à entreprendre des transformations.

Entre-temps, les tentatives faites par le Lindenhof pour trouver une possibilité de transfert ont abouti à un résultat qui laisse entrevoir une solution favorable. La Commune bourgeoise de Berne, en effet, a offert au Lindenhof d'acquérir une parcelle sise au Neufeld, à l'orée de la forêt du Bremgarten, et qui se prêterait à la construction de la nouvelle école d'infirmières et du nouvel hôpital.

Le 16 octobre, le Comité de direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé la proposition du Conseil de fondation du Lindenhof tendant à transférer l'école et l'hôpital au Neufeld et autorisé cet organe à acquérir la parcelle qui lui a été offerte par la Commune bourgeoise de Berne. La Croix-Rouge suisse et le Lindenhof espèrent que le contrat d'achat sera accepté lors des votations de décembre par les membres de la Commune bourgeoise et que le Lindenhof sera ainsi en mesure de procéder aux rénovations et aux agrandissements dont l'urgence se fait sentir depuis des années.

COURS ELEMENTAIRES DE SOINS AU FOYER

Quarante-quatre cours organisés de mai à fin octobre

Du 1er août au 31 octobre, 44 cours organisés sous le patronage des sections locales de la Croix-Rouge ont été donnés à la population des localités suivantes: Lenzbourg (2), Bâle (4), Berne (2), Bützberg/Langenthal (1), Hondrich (Oberland bernois) (1), Genève (2, dont un cours de soins à la mère et à l'enfant), Aire-la-ville GE (4 cours de « Soins d'urgence »), Porrentruy-Ajoulotte (1 cours aux sourds-muets), Fetan GR (1), St-Gall (1), Winterthour (5), Rüti ZH (1), Wetzikon (1), Zurich (13, dont un cours pour sourds-muets), Arbedo (1), Leventine (1), Liechtenstein (sous le patronage de la Croix-Rouge du Liechtenstein) (3).

TRANSFUSION SANGUINE

Plus de 21 000 flacons de sang

Du 1^{er} mai au 30 septembre, les équipes mobiles du Laboratoire central ont effectué 127 prises de sang collectives qui ont permis de récolter 21 234 flacons de sang.

*

SECOURISTES ET SAMARITAINS

Collaboration franco-suisse à Pontarlier

Un grand exercice de sauvetage organisé par la Croix-Rouge française de Pontarlier a réuni le 12 octobre dans cette ville et à côté de nombreux secouristes de la Croix-Rouge du Doubs et du Jura français, des samaritains venus de Neuchâtel et de Pays de Vaud. Ce fut un intéressant et utile travail de parfaite collaboration qui permit également de nouer ou de renouer entre secouristes et samaritains venus de part et d'autre du Doubs et du Jura d'heureux liens d'amitié.

*

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Entraide junior

Un jeune garçon d'Yverdon, Michel, a été victime d'un terrible accident et a eu un bras sectionné par une scie circulaire. Un appel a été lancé aux juniors — ce jeune garçon appartient à un groupe d'Yverdon — pour signaler à tous ceux qui souhaitent encourager leur malheureux camarade dans son épreuve que la Commission de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Société pédagogique vaudoise — par l'entremise de son président M. Roland Joost à Begnins — lui transmettrait volontiers les messages qui seraient envoyés à son intention. Prions aussi M. Joost de transmettre au jeune Michel toute la sympathie et l'encouragement de notre revue.

*

Les belles pommes du Valais

Nous avons signalé, dans notre précédente édition, le joli geste des élèves de l'Ecole de commerce de jeunes filles de Sierre qui ont envoyé à la Croix-Rouge genevoise de la Jeunesse plus de trois tonnes de pommes et de poires à l'intention des écoliers genevois. Grâce à des concours bénévoles, ces fruits mis en sacs de trois kilogrammes ont été distribués aux enfants des classes gardiennes signalés par le Département de l'instruction publique. Beaucoup des heureux bénéficiaires ont tenu à remercier de leur plus belle plume leurs gentilles aînées du Valais. Recopions, prises au hasard, trois de ces lettres qui montrent combien le geste des juniors de Sierre et de leurs camarades de l'Ecole de commerce a été compris et apprécié:

Cher jeunesse de la Croix-Rouge,

Un grand merci pour le cornet de pommes et poires que j'ai partagées avec mes sœurs. C'est un très joli geste que le vôtre et qui nous rapproche nous jeunesse de Genève à vous jeunesse du Valais. A vous tous mes meilleures amitiés, Chantal.

et Caroline qui a dix ans écrit de son côté:

Chère amie de Sierre,

Je vous félicite de la lumineuse idée que vous avez eue de nous envoyer ces pommes, j'irai aussi plus tard à l'école de Commerce puisqu'on y apprend des choses si intelligentes. Bravo! pour votre initiative! Caroline.

pendant que d'une autre classe gardienne Myriam évoque l'avenir:

Chers Valaisans nous sommes reconnaissants de vos fruits poires et pommes. Vos poires étaient juteuses, mais quel dommage qu'elles n'étaient pas nombreuses. Les pommes de même étaient tellement juteuses que quand on les avait terminées on avait les larmes aux yeux. Nous vous remercions d'en recevoir l'an prochain.

P.-S. — Je suis aussi une petite valaisanne qui vient de Bovernier. Myriam.

Quant à Christian, il ne s'embarrasse pas de l'orthographe pour écrire:

Merci pour les pommes vous être des jantis enfant il son bonne vos pommes. Christian.

*

Les juniors de Bienne

Le groupe de juniors de Bienne a fixé son programme d'activité pour l'hiver. Celui-ci comporte entre autres l'organisation de concerts et de conférences dans des hôpitaux et des asiles de vieillards.

*

Heureuse initiative à Lucens

Le groupe de Lucens a convié tous les membres suisses qui avaient participé en été 1957, au Camp international d'Oberhofen, au lac de Thoune, à une rencontre amicale qui s'est déroulée les 25 et 26 octobre.

*

Lendemain de vacances à la mer.

Les écoliers de la colonie de vacances de Versoix qui ont pu prendre part à la colonie de la Croix-Rouge genevoise de Saint-Léon à Cannes ont été invités à rédiger leurs souvenirs. Voici l'une des compositions écrites par un des heureux petits colons à la suite de son séjour de cet été au bord de la mer:



Savez-vous que cette belle affiche que connaissent bien nos juniors et dont le projet est de M. Claude Humbert a été adoptée actuellement non seulement par les juniors de toute la Suisse, mais par les Croix-Rouges de la Jeunesse d'Allemagne, d'Autriche, de France, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et par le Lion-et-Soleil-Rouges d'Iran?

Quel beau pays que la côte d'Azur. Jamais je n'aurais rêver d'un si beau château. Qu'il est beau dans la splendeur de son parc où j'ai admiré ces petits et grands palmiers, des orangers, sans compter les magnifiques arbustes que je ne sais nommer. Il y avait aussi des étangs où grouillaient les crapeaux de petites grenouilles des araignées d'eau et des têtards. Oui un mois c'est vraiment trop court pour tout admirer. Quand à la nourriture elle y était en abondance et surtout de qualité, accompagnée de bons petits desserts. N'oublions pas les monitrices, toutes très gentilles qui se sont occupées de nous avec amour. Elle nous conduisaient tout les jours à la plage. Quelle joie de pouvoir s'ébattre dans l'eau si chaude pour ensuite nous sécher au soleil brûlant du midi. Nous avons aussi fait de belles excursions en bateaux et en autocars. J'ai pu visiter les îles Marguerites d'où j'ai rapporté des coquillages. A Monaco nous avons pu admirer la fabrication des porcelaines. Je remercie mes parents et tout ceux qui m'ont aidés à passer un si beau séjour au bord de la mer. Je veux être sage et m'appliquer à l'école car j'aimerais tant y retourner l'année prochaine. Toute ma vie je garderai un bon souvenir de mes vacances à Cannes. Vive la colonie de vacances de Versoix

Françoise R.

*

Si nos colons gardent de si bons souvenirs des vacances au bord de la mer, leurs parents ne sont pas moins reconnaissants. Cette lettre d'une maman de Château-d'Éx remerciant la Croix-Rouge lausannoise

des soins pris de son fils cet été à la colonie croix-rouge de Cannes témoigne de l'utile travail accompli:

...Je tiens à vous remercier d'ores et déjà pour le travail, en somme pour la belle œuvre que vous assumez. Ce n'est qu'à cette occasion que nous comprenons véritablement ce que représente une telle organisation. Merci, trois fois merci! Ce séjour pour mon cadet me remplit de joie... Je crois qu'il a su profiter de ce beau temps et de tout ce qui a été fait pour lui. Ses lettres nous en donnent l'assurance et je suis persuadée que sa petite santé se raffermira.

*

Les juniors et les scouts

Lors d'un récent concours régional des troupes d'éclaireurs de la région de La Côte, M. Roland Joost a été invité, en tant que délégué de la Société pédagogique vaudoise à la Croix-Rouge de la Jeunesse, à collaborer à l'organisation d'une épreuve de secourisme. Dix-sept patrouilles d'éclaireurs prenaient part au concours. M. Joost a pu à la fin des concours expliquer aux jeunes scouts l'organisation de la Croix-Rouge de la Jeunesse et ses buts qui se rapprochent si bien de ceux du scoutisme.

TIMBRES CROIX-ROUGE

Allemagne (République fédérale)

L'émission annuelle « Bienfaiteurs de l'humanité » avec surtaxe en faveur des œuvres privées de bienfaisance et dont la Croix-Rouge est également bénéficiaire a paru le 1^{er} octobre.

- 1958 S. XXXIII 7+ 3 pf. Frédéric-Guillaume Raiffeisen. Brun clair, brun foncé et rouge.
 S. XXXIV 10+ 5 pf. Fermière. Vert, rouge et jaune.
 S. XXXV 20+20 pf. Vigneronne. Rouge, jaune et bleu.
 S. XXXVI 40+10 pf. Paysan. Bleu, jaune et rouge.

*

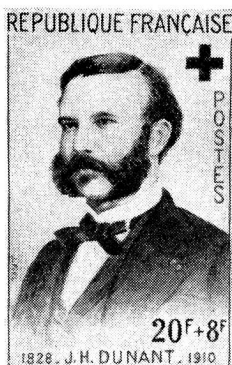
Finlande

La série annuelle au bénéfice de la Croix-Rouge a paru le 20 novembre. Elle comprend trois valeurs.

- 1958 10+2 m. Mûres sauvages.
 20+3 m. Airelles rouges.
 30+5 m. Myrtilles.

*

France



Les deux timbres de Noël de la Croix-Rouge française vont paraître. L'un d'eux est à l'effigie d'Henry Dunant, l'autre de saint Vincent de Paul.

- 1958 S. 23 15+7 fr. St-Vincent de Paul et croix rouge. Vert foncé et rouge.
 S. 24 20+8 fr. J.-H. Dunant et croix rouge. Violet et rouge.

Ces deux timbres seront émis les 6 et 7 décembre simultanément à Toulouse, Paris et Saint-Vincent-de-

Paul (Landes). Une oblitération « 1^{er} jour », rouge, sera apposée les 6 et 7 décembre à Toulouse au bureau postal ouvert pour cette occasion à la Chambre de commerce toulousaine où aura lieu une exposition philatélique et croix-rouge. Deux autres bureaux de poste temporaires seront ouverts à Paris — timbre H. Dunant seul, oblitération « 1^{er} jour » en noir — et à St-Vincent-de-Paul — timbre St-Vincent-de-Paul, oblitération « 1^{er} jour » en noir. Deux cartes « maximum » H. Dunant et St-Vincent-de-Paul et une enveloppe illustrée « 1^{er} jour » de la Croix-Rouge française pourront être obtenus à ces bureaux.

Un carnet croix-rouge sera également émis, carnet comprenant un bloc de quatre timbres H. Dunant et un bloc de quatre timbres St-Vincent-de-Paul.

Timbres et carnets pourront être obtenus dès le 8 décembre dans tous les bureaux de poste.

Au sujet des cartes et enveloppes « 1^{er} jour » émis tant à cette occasion qu'à d'autres par diverses organisations philatéliques, il faut rappeler que seuls les documents édités par la Croix-Rouge française peuvent comporter l'inscription d'une croix-rouge.

*

Cameroun

Le comité de Douala (Cameroun) de la Croix-Rouge française a émis une vignette vendue au bénéfice des sinistrés de la Sanaga.

- 1958 Case en flammes, croix-rouge, « Aidez la Croix-Rouge à secourir les sinistrés de la Sanaga-Maritime ». Noir, jaune foncé, rouge et bleu pâle. Sans prix de vente ni date.

Ces vignettes sont vendues en carnets comprenant un bloc (carnet A) ou deux blocs (carnet B) de dix vignettes chacun sous couverture imprimée en rouge.

*